

## AVIS À LA POPULATION

REUNION D'INFORMATION PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT – PROJET DE CATEGORIE B

Commune de Profondeville

DEMANDEUR : CIMENTERIES CBR SA – Activité Granulat SAGREX  
Boulevard de France 3-5 – 1420 BRAINE L'ALLEUD

**OBJET :** Demande de permis unique de classe 1 en vue de l'extension de la carrière de Lustin située rue de Tailfer, 14 à 5170 Profondeville (*nouvelle réunion pour raisons administratives*)

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement, la société CIMENTERIES CBR SA – Activité Granulat SAGREX vous invite à participer à la réunion d'information préalable relative à l'objet susmentionné et organisée :

**Le 10 mars à 19h00 - Salle Maison de la Culture  
Rue Colonel Bourg, 2 - 5170 PROFONDEVILLE**

Cette réunion annule et remplace celle tenue le 25 octobre 2021. Néanmoins, l'avant-projet et la présentation restent inchangés, c'est pourquoi toutes les observations déjà émises dans le cadre de la procédure précédente ont été transmises au bureau d'études et seront prises en compte dans le cadre de l'étude des incidences. Les règles Covid seront d'application : l'accès à la salle ne sera possible que sur présentation d'un Covid Safe Ticket validé.

En outre, la réunion sera retransmise en direct par vidéo conférence via un lien disponible sur la page [www.sagrex.be](http://www.sagrex.be). Durant la réunion, vous pourrez poser vos questions via le chat disponible en ligne. La présentation du projet sera disponible sur le site [www.sagrex.be](http://www.sagrex.be)

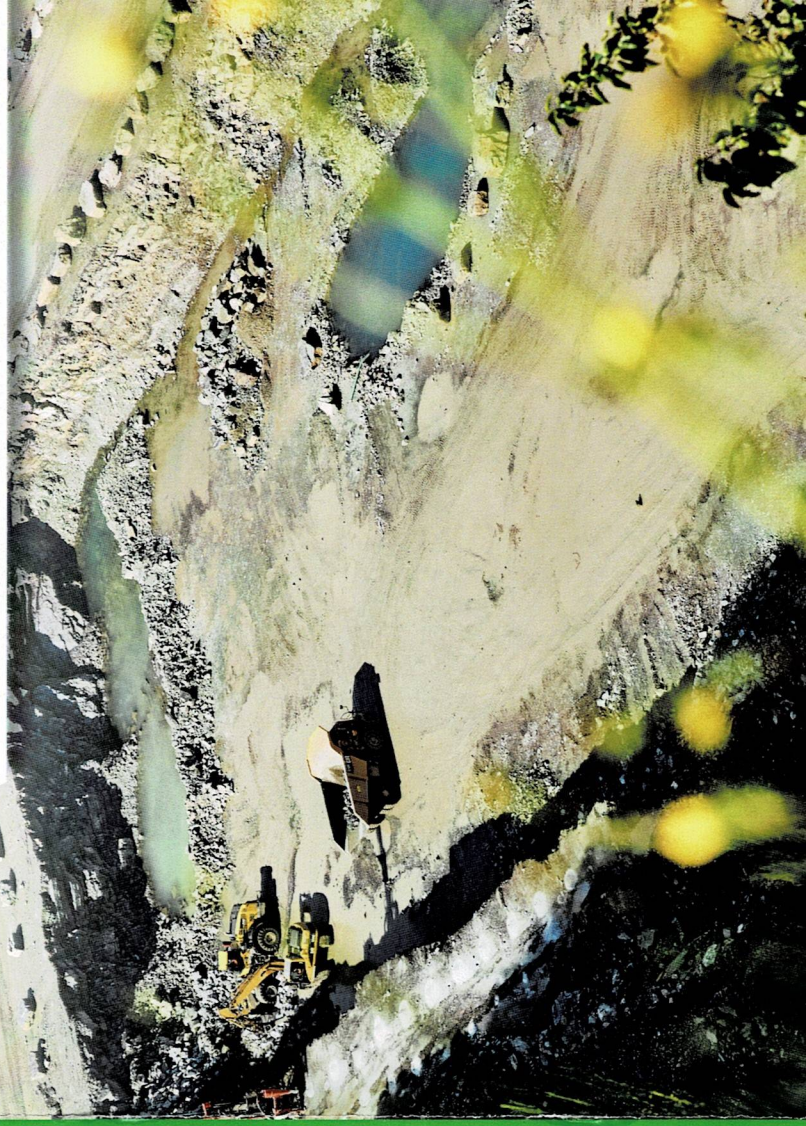
Les communes de Profondeville et de Namur ont été désignées comme susceptibles d'être impactées par le projet.

Cette réunion d'information a pour objectif :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au Collège communal de la Commune de Profondeville, Chaussée de Dinant 2 à 5170 Profondeville ou par email à [secretariat@profondeville.be](mailto:secretariat@profondeville.be) en y indiquant ses nom et adresse. Elle en adresse une copie au demandeur CIMENTERIES CBR SA – Activité Granulat SAGREX à l'attention de Steve DENIS, Boulevard de France 3-5 – 1420 BRAINE L'ALLEUD ou par email à [lustin@sagrex.be](mailto:lustin@sagrex.be) ; lequel les communique à l'auteur de l'étude d'incidences, le bureau CSD Ingénieurs Conseils, sis avenue des Dessus-de-Lives, 2 bte 4 à 5101 Namur.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Steve Denis (Permit Manager - Sagrex) via l'adresse : [permis.lustin@sagrex.be](mailto:permis.lustin@sagrex.be)



## PÉRIMÈTRE GLOBAL DE LA DEMANDE D'EXTENSION

Afin de pérenniser son activité et les emplois qui y sont liés, mais également pour exploiter de manière durable le gisement encore disponible sur le site de Lustin, Sagrex introduira prochainement une **demande de permis d'extension de sa carrière** mosane.

Pour vous expliquer le périmètre de cette extension, les spécificités de la procédure et les engagements de Sagrex pour s'intégrer au mieux dans son environnement local, vous êtes invité(e) à participer à une **Réunion d'Information Préalable**. Celle-ci sera organisée le **jeudi 10 mars 2022 à 19h00 à la salle Maison de la Culture**, Rue Colonel Bourg, 2 - 5170 Profondeville.

Les règles Covid seront d'application : **l'accès à la salle ne sera possible que sur présentation d'un Covid Safe Ticket valide**.

Cette réunion, qui est à nouveau tenue pour raisons administratives, **annule et remplace** celle organisée le **25 octobre 2021**. Néanmoins, **l'avant-projet et la présentation restent inchangés**. Toutes les **observations** déjà émises dans le cadre de la procédure précédente seront **prises en compte** dans le cadre de l'étude des incidences.

En outre, la réunion sera retransmise en direct par **vidéo conférence** via un lien disponible sur la page [www.sagrex.be](http://www.sagrex.be). Durant la réunion, vous pourrez poser vos questions via le chat disponible en ligne.

Pour celles et ceux qui ne peuvent pas participer à cette séance d'information, la **vidéo explicative** du projet sera mise en ligne sur cette même page **du 11/03/2022 au 25/03/2022** inclus.



Zone de stockage  
des terres de  
découverte

Carrière actuelle

Extension demandée

